

Décrets, arrêtés, circulaires

TEXTES GÉNÉRAUX

MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION NATIONALE ET DE LA JEUNESSE

Arrêté du 12 avril 2023 fixant au titre de l'année 2023 le nombre de postes offerts à la session supplémentaire du concours externe de recrutement de professeurs des écoles (académie de Créteil et académie de Versailles)

NOR : *MENH2304569A*

Par arrêté du ministre de l'éducation nationale et de la jeunesse en date du 12 avril 2023, le nombre de postes offerts à la session supplémentaire de recrutement de professeurs des écoles stagiaires au titre de l'année 2023, fixé à 700 postes, au seul concours externe, est réparti ainsi qu'il suit :

- 500 postes dans l'académie de Créteil ;
- 200 postes dans l'académie de Versailles.